



## COMMUNE D'ARCANGUES

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le onze du mois d'avril deux mille vingt-quatre à 19 h 00.  
La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Maire,

Etaient présents : M. ECHEVERRIA Philippe, M. MAISTERRENA Didier, Mme CURUTCHET Maitena, M. GARMENDIA Jean, Mme LAFFONTAS Céline, M. VITIELLO Laurent, Mme HARAN Corinne, Mme CHARLANNE Sandrine, M. DARRIGOL Daniel, M. GAROSI Rémy, Mme DUCOURNAU Marcelle, M. PICOT Olivier, M. GARRIGUE Jean-Michel, M. GARIADOR Alain, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, M. AIME Ramuntxo, Mme CABROL Laurence, Mme THOMAS Nélize.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme JOST Sybille ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe

Mme BONNARDET Marlène ayant donné pouvoir à Mme CURUTCHET Maitena

M. FERRUS Stéphane

---

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres ayant pris part au vote : 22

Date de la convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 1

---

#### **Délibération n° 2024/28**

#### **Attribution des bourses aux étudiants pour l'année 2024**

M. le Maire expose qu'une bourse communale a été attribuée en 2023 à 15 étudiants (3 en 2022).

M. le Maire propose de reconduire l'attribution d'une bourse par étudiant pour la rentrée 2024 et propose au Conseil municipal de maintenir la somme de 200 euros par étudiant, qui devra justifier de sa situation en fournissant un certificat de l'école ou de l'université.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**VALIDE** l'attribution d'une bourse de 200 € pour l'année universitaire 2024, aux étudiants en faisant la demande sur justificatif ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser les opérations administratives, budgétaires et comptables correspondantes.

Adopté

Le Maire,



M. ECHEVERRIA Philippe.

Le secrétaire,



M. MAISTERRENA Didier